

Macron et la jeunesse : une priorité tardive et sectorielle

Paris, le 15 juillet 2020

Cela fait maintenant plus de 3 ans que le [Forum Français de la Jeunesse](#) (FFJ) interpelle le Gouvernement sur la nécessité de mettre en place une politique publique globale à l'attention des jeunes, à même de répondre à leurs attentes et besoins. **Si le FFJ salue les récentes annonces pour les jeunes d'Emmanuel Macron et de Jean Castex, la réponse n'est pas encore à la hauteur de la crise économique, sociale et sanitaire.**

Sur l'**apprentissage**, même si l'on peut se réjouir des annonces récentes du Gouvernement, celles-ci ne concerneront pas les diplômés de Master ou les ingénieurs. Il convient aussi d'assurer un accompagnement de qualité aux jeunes apprenti·es. Rappelons que **l'apprentissage reste un dispositif de formation** et non un moyen pour une entreprise de fonctionner à bas coût.

Afin de favoriser l'embauche, **la création d'un dispositif exceptionnel d'exonération des cotisations pour les jeunes jusqu'à 1,6 SMIC** (4 000 euros par an et pour une embauche pour les jeunes de moins de 25 ans) et de **300 000 "parcours et contrats d'insertion" est une bonne nouvelle** mais qui ne règlera pas la question pour certain·e·s : les diplômé·e·s les plus qualifié·e·s du supérieur ne seront pas concerné·e·s. Surtout, il faut rappeler que **la politique, continue depuis plus de 25 ans, de baisse du "coût du travail" au niveau du Smic dans le but de lutter contre le chômage n'a pas produit les effets escomptés** puisque le taux chômage des jeunes est toujours deux fois supérieur à la moyenne des Français·e·s¹. Cette «nouvelle annonce» va-t-elle donc réellement bouleverser la donne pour les jeunes sur le front de l'emploi ?

Le FFJ accueille en revanche positivement l'annonce du Premier ministre d'un "aménagement" de la réforme de l'assurance chômage, nécessaire tant le nouveau système d'allocations frappe plus durement les jeunes.

Au sujet du **Service Civique**, beaucoup de questions demeurent sur le financement et la capacité des associations et des collectivités territoriales à «absorber» ces 100 000 missions supplémentaires annoncées. Le risque est grand que ces missions ne soient en réalité que des **emplois déguisés, rémunérés moins de 600 euros par mois.**

¹ D'après Eurostat, le taux de chômage des moins de 25 ans était de 21.2% au mois de mai 2020

Il faut rappeler que le **Service civique n'est pas originellement destiné à insérer des jeunes dans l'emploi** mais bel et bien à permettre à des jeunes de s'engager pour l'intérêt général. **Le FFJ sera particulièrement attentif dans les prochains mois à la qualité des missions proposées.**

Le FFJ salue les moyens débloqués dans l'enseignement supérieur, et notamment la création de 200 000 places de formation supplémentaires en 2021 et les repas à **1 euro pour les étudiant·e-s boursier·e-s** dans les restaurants universitaires. Ces annonces sont autant de marqueurs positifs qui permettront, en partie, d'apporter une réponse à la précarité des étudiant·e-s.

Le FFJ n'est cependant pas satisfait de cette réponse incomplète et souhaite que ce plan jeunesse soit complété des mesures suivantes :

- Une **sécurisation financière des jeunes de moins de 25 ans** - que ce soit par le RSA, le Revenu universel d'activités ou le versement d'une nouvelle aide exceptionnelle. Les jeunes demeurent exclu·e-s des minima sociaux et ils·elles sont plus de 2 millions de personnes en France à vivre sous le seuil de pauvreté ;
- Une **Garantie Jeunes revalorisée afin d'accompagner au moins 200 000 jeunes** par an ;
- Une **politique de soutien sans faille au tissu associatif français**, qui s'est révélé indispensable pendant le confinement ! Le FFJ demande par exemple la création d'**un fonds d'urgence pour venir en aide aux associations en grande difficulté financière** ;
- Une **augmentation de la gratification légale des stages**, actuellement portée à 15 % du plafond horaire de la sécurité sociale.

Au delà de ces premières annonces, il faut que le Gouvernement réunisse au plus vite un **Comité interministériel de la jeunesse** pour harmoniser ces mesures et éviter que ce plan jeunesse ne se résume à un empilement de dispositifs. **Les organisations qui représentent les jeunes devront aussi être associées étroitement au déploiement et à la mise en oeuvre de ce plan.**

>> [Retrouvez toutes les propositions du "plan jeunesse" du FFJ sur notre site internet](#) <<



Le Forum Français de la Jeunesse (FFJ), créé en 2012, est le porte-parole en France des organisations gérées et animées par des jeunes de moins de 30 ans. Il rassemble des structures très variés : associations, mouvements de jeunesse politiques, syndicats lycéens et étudiants, mutuelles...

CONTACT PRESSE :

Anthony Ikni
Délégué général
06 75 33 94 44
aikni@forumfrancaisjeunesse.fr